

Zeitschrift:	Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation
Herausgeber:	Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band:	38 (1962)
Heft:	6
Artikel:	Le rôle de M. Pierre Bourgeois à l'ABS
Autor:	Borgeaud, Marc-Aug.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-771198

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

das aber kein Nachteil. Er war vielmehr stolz darauf, mit einer verhältnismäßig kleinen Equipe alle die Aufgaben zu erfüllen, welche anderswo einen großen Apparat verlangen.

Direktor Bourgeois war sich stets dessen bewußt, daß er als Leiter der Bibliothek auf die gutwillige Mitarbeit seiner Untergebenen angewiesen war. Er nahm deshalb Personalfragen ernst. Eine seiner ersten Unternehmungen war die Schaffung eines neuen Personalplans, der die Besserstellung zahlreicher Posten zur Folge hatte. Er hat der beruflichen Ausbildung immer große Bedeutung beigegeben als einem Mittel zur Hebung des Berufsstandes, und er hat im Rahmen des Möglichen die Landesbibliothek für diese Aufgabe eingesetzt. Seinen nächsten Mitarbeitern war er ein großzügiger Vorgesetzter. Es bereitete ihm Freude, wenn er gute Leistungen loben konnte. Er scheute sich nicht, große Freiheiten und Kompetenzen einzuräumen. Er schenkte Vertrauen und er bewies Verständnis für menschliche Nöte und Schwächen. Er übte Treue. Er stand zu seinen Mitarbeitern. Angeber und Zuträger fanden kein Gehör bei ihm. Er konnte sie gelegentlich barsch zurückweisen. Wir danken ihm heute dafür. Sein Bild wird in uns weiterleben als das eines großzügigen, verständnisvollen, vielseitigen, unternehmungsfreudigen Vorgesetzten, der vieles verwirklicht hat. Unsere besten Wünsche begleiten ihn in seinen Ruhestand.

Dr. W. Vontobel,
Vizedirektor der Schweizerischen Landesbibliothek

LE ROLE DE M. PIERRE BOURGEOIS A L'ABS

Si l'on voulait relever tout ce que l'ABS doit à M. Bourgeois, il faudrait écrire l'histoire de notre Association pendant les vingt dernières années, car sa personnalité et son action y ont joué un si grand rôle qu'il s'est identifié à elle et en est devenu le centre pendant cette période.

Entré au Comité en 1943 comme représentant de la documentation (il était alors Directeur de la Bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale), il en assuma la présidence en 1949. Il y parvenait à une époque particulièrement favorable où ses qualités d'organisateur et d'entraîneur allaient pouvoir donner à l'ABS une impulsion accrue. Le monde sortait lentement de la guerre et de ses séquelles. Les nouvelles institutions internationales — l'UNESCO en particulier — fixaient peu à peu les lignes directrices de leur action et la Suisse

renouait ses relations avec l'extérieur, interrompues si longtemps. Il fallait à l'ABS un homme dont l'horizon dépassât nos frontières, avec une formation reposant sur une expérience étrangère aux préoccupations d'avant-guerre de nos bibliothèques. Cet homme, nous avons eu la chance de le trouver en la personne de M. Bourgeois.

A son arrivée au «pouvoir», il trouva certes une institution intacte, que ses prédécesseurs avaient conduite avec sagesse dans des temps difficiles. Elle vivait sur l'élan que lui avaient donné les Hermann Escher, les Marcel Godet et les Karl Schwarber pour ne parler que des disparus. Mais elle avait besoin d'être remise à l'heure de l'après-guerre. En appelant M. Bourgeois à leur présidence, ses collègues comptaient sur lui pour le faire et le moins qu'on puisse dire est qu'il a comblé leur attente. Sa tâche était d'envergure et une législature n'y suffisait pas. C'est pourquoi il s'en vit confier une nouvelle et en 1955, lorsqu'il «rentra dans le rang» après six ans d'une brillante et souveraine présidence, il a pu légitimement considérer qu'il avait rempli la mission dont il avait été chargé. Il eût été en droit alors de prendre ses distances et de participer moins activement au travail de nos comités et de nos assemblées. Ce n'est heureusement pas dans son tempérament de lutteur. Il est resté, dès lors, le conseiller précieux et écouté de ses successeurs qui ont bénéficié de son appui entier et de sa vaste expérience. Jamais il ne s'est dérobé à ce qu'il croyait pouvoir faire en faveur de toutes nos institutions culturelles. Il a d'ailleurs continué à représenter directement ou indirectement l'ABS sur le plan international, à la FIAB, à la FID et à l'UNESCO. C'est au moment de son départ que ses collègues réalisèrent encore mieux, s'il est possible, la part qu'il a prise dans la vie des bibliothèques suisses et tout le dynamisme de sa présence.

Pour illustrer son action, quelques exemples suffiront. Dans son premier rapport présidentiel, en 1950, M. Bourgeois attirait l'attention de l'Assemblée sur l'importance du projet prévoyant la création d'un Fonds national de la recherche scientifique: «Sollte dieser Wirklichkeit werden, so müßten die Bibliotheken unbedingt ihren Anteil daran erhalten, denn ohne Bibliotheken gibt es keine wissenschaftliche Forschung.» D'emblée il en sentait l'importance pour leur développement et il cherchait les moyens de l'assurer. «Hier gilt es auch, den Kontakt mit den gelehrten Gesellschaften herzustellen und zu festigen... Wir dürfen uns nicht verhehlen, daß all unsere Bemühungen um eine bessere Dotierung der Bibliotheken nur ganz allmähliche Erfolge zeitigen werden. Es wird noch lange währen, bis wir das Aktionspotential erreichen, das uns gestatten wird, weit herum die geistige Nahrung zu verbreiten, die unserem Volke in der heuti-

gen Zeit notwendiger ist denn je.» Toute l'action de notre Président est résumée là et si l'on compare la situation d'alors à celle d'aujourd'hui, le tableau est positif, même si les relations avec le Fonds national n'ont pas pris le départ qu'il espérait. A ses successeurs de perséverer.

Dès son arrivée à la présidence, il s'est attelé, avec ses collègues de la Commission d'examens, à la revision du statut de notre formation professionnelle. Il y attachait beaucoup d'importance, non seulement pour assurer la relève avec des collaborateurs qualifiés, mais il estimait, à juste titre, que l'institution d'un diplôme valable était le meilleur moyen de promouvoir un classement administratif correspondant aux exigences des fonctions et il désirait posséder ainsi une arme efficace pour défendre la profession. Il y est parvenu dans une large mesure et là encore, les progrès accomplis ces dernières années sont un témoignage de son action. D'autant plus que l'année suivante, en 1951, il reprenait, avec la Commission de statistique, l'étude d'une nouvelle présentation des résultats annuels des bibliothèques. Il voyait, là aussi, un moyen d'exposer concrètement la situation des institutions et de leurs employés: «Qu'il s'agisse de salaires ou de crédits d'acquisitions, du classement du personnel ou des exigences de nos ateliers de reliure, nous pourrons motiver nos demandes seulement par des données solidement fondées.» Ceux qui ont la charge d'y veiller en ont fait maintes fois l'expérience.

Les participants aux premières séances du Comité présidées par M. Bourgeois n'oublient pas l'examen de conscience qu'il leur avait alors proposé en se penchant avec eux sur le problème des méthodes de travail de l'ABS. Des séances dégagées des préoccupations de routine, où les structures mêmes étaient repensées et d'où devait sortir la revision des Statuts de notre Association, adoptés par l'Assemblée en 1954. L'élément nouveau en fut la création de groupes de travail et la réorganisation des commissions permanentes: action de décentralisation et appel à la collaboration. L'expérience en avait été tentée depuis quelques années, car M. Bourgeois écrivait déjà dans son rapport annuel de 1951: «Le Comité espère vivement que son initiative sera suivie et que dans un avenir relativement proche, notre ABS présentera une organisation bien articulée, tenant en éveil l'intérêt de chacun de ses membres, le Comité restant l'organe administratif et coordinateur, responsable de la politique générale.» L'avenir devait démontrer la justesse des vues présidentielles.

Ces quelques notes, qui tentent de dégager l'essentiel, seraient trop incomplètes si un point n'était encore relevé. Pour ceux qui consultent chaque jour le «Répertoire des périodiques étrangers», il peut paraître tout naturel de disposer d'un instrument de travail in-

dispensables à la recherche bibliographique. Mais ceux qui ont suivi les péripéties quelquefois dramatiques de son élaboration et de sa publication savent que sans M. Bourgeois et son équipe de collaborateurs à la Bibliothèque nationale, ils n'auraient encore entre les mains qu'une 3e édition dépassée et inutilisable. En remettant ses fonctions, le Président avait la joie de présenter à l'Assemblée de l'ABS l'enfant nouveau-né, son enfant: «Welche Sorge und Mühen uns das ZV4 seit acht Jahren gekostet hat, haben Sie wenigstens zum Teil aus meinen Jahresberichten erfahren. Nun aber, da das Werk wohlgelungen vor uns liegt, ist die Stunde der Freude gekommen. Zu allererst dürfen wir uns über das ZV4 freuen, weil es ein eindrücklicher Beweis ist der wahrhaft kollegialen Zusammenarbeit aller Schweizer Bibliotheken... Ihnen allen gebührt unser erster Dank. Daß es einer kleinen Vereinigung wie der unsrern gelungen ist, ein so umfassendes und gründlich durchgearbeitetes bibliographisches Instrument hervorzubringen, darf uns mit einem bescheidenen Stolz erfüllen...» M. Bourgeois mit au service de la réalisation de cette œuvre commune toute l'audience dont il disposait auprès des autorités et des institutions nationales, tous ses talents d'animateur et de coordinateur et surtout sa profonde conviction qui lui permit de vaincre les obstacles.

Au moment où il va quitter la Bibliothèque nationale, il était bon que certains faits soient rappelés et qu'un chaud merci soit prononcé pour tout le passé. Mais qu'il veuille bien également recevoir ici, au nom de ses collègues suisses, l'expression de leurs vœux très sincères pour une féconde retraite et un bel avenir.

Marc-Aug. Borgeaud, Président de l'ABS

DIE SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG FÜR DOKUMTATION DANKT

Als die Schweizerische Vereinigung für Dokumentation am 1. Juli 1962 anlässlich der Generalversammlung Herrn *Dr. Pierre Bourgeois* mit herzlicher Akklamation zum Ehrenmitglied ernannte, stattete sie dem Geehrten den Dank für viele Jahre fruchtbare und erfolgreicher Arbeit auf dem Gebiet der Dokumentation ab. Mit reichen Erfahrungen auf dem Gebiet der Dokumentation ausgerüstet, war es selbstverständlich, daß er von der SVD schon in den ersten Jahren ihrer Tätigkeit um seine Mitarbeit gebeten wurde. Er leistete dem Ruf gerne Folge und gehörte ab 1941 zum Vorstand der SVD.

Es würde zu weit führen, an dieser Stelle Einzelheiten seiner Tätigkeit im Auftrag und zum Nutzen der SVD aufzuzählen. Die gegen-